

Enedis ordonne à ses poseurs de violer votre propriété privée !



Enedis ordonne à ses poseurs de violer la propriété privée !!!

Fiche 3 **Que faire face au refus sur le terrain ?**

Situation poseurs

Enedis ou l'Entreprise de pose mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifesté son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteurs est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur si **l'accès à la propriété privée est réputé se faire librement** (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clé, accès accordé par un résident ...)
- Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une **violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale** (murets, porte fermée à clé, panneau « propriété privée »)...

Situation sans présence physique du client

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété <i>et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)</i>	. L'accès à la propriété est réputé se faire librement . Remplacer les compteurs normalement
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur et <i>absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)</i>	. L'accès à la propriété est réputé se faire librement . Remplacer les compteurs normalement
Affiche à l'entrée de l'immeuble/ de la maison refusant Linky (STOP Linky) et <i>absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)</i>	. Ne pas tenir compte de l'affiche . Remplacer les compteurs normalement
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou d'un digicode	. Remplacer les compteurs normalement
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	. Ne pas tenir compte de l'affiche . Casser le cadenas si besoin . Remplacer les compteurs
Accès aux compteurs /à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret ...)	. Tenter d'obtenir que le client ou autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte) . Si impossible faire ½ tour . Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile /propriété privée <i>Attention : l'indication doit être portée sur un écriteau qui parait pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée</i>	Dans le cas d'un immeuble collectif : . Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement /de la copropriété vous autorise à rentrer . Si impossible faire ½ tour . Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire Dans le cas d'une propriété individuelle . Remplacer le compteur